



Le dévoilement historique

La Constitution : un moment de l'histoire canadienne

«Le gouvernement québécois, jugeant que cela n'était pas suffisant, a décidé de ne pas participer aux cérémonies marquant l'accession du Canada à sa pleine indépendance. Et je sais que bien des Québécois se sentent déchirés par cette décision. Mais il suffit d'avoir vécu le référendum de mai 1980 pour ne plus pouvoir douter de l'attachement profond des Québécois à leur Canada.

«Il est des occasions où, fidèle à elle-même, la majorité silencieuse ne fait pas de bruit : elle se contente de faire l'histoire. Or, l'histoire montrera qu'avec les garanties inscrites dans la Charte des droits et des libertés, jointes à une formule d'amendement qui permet au Québec de se retirer, avec pleine compensation financière, de toute entente constitutionnelle touchant la langue et la culture, rien de ce qui fait l'originalité du Québec n'a été sacrifié.

«Et la réforme constitutionnelle n'est pas terminée. Les gouvernements se sont engagés formellement à poursuivre la définition des droits des autochtones. Ils doivent, en même temps, s'employer à renforcer la Charte des droits, y compris les droits linguistiques dans les provinces. Ils doivent, enfin, tâcher de définir un meilleur partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement.

«Mais aucune charte des droits, aucun partage des pouvoirs ne peut nous dispenser de la volonté de vivre ensemble les risques et les grandeurs de l'aventure canadienne. Sans ce vouloir-vivre collectif, notre Constitution resterait lettre morte et notre pays s'étiolerait.

«Sans doute notre vouloir-vivre collectif a-t-il parfois semblé plongé dans une longue hibernation. Mais il est là, vivant et tenace, dans le cœur des Canadiens de chaque province et de chaque territoire. Je souhaite simplement que le rapatriement de notre Constitution signale pour le Canada et les Canadiens la fin des embâcles et le début d'un nouveau printemps.

«Ce que nous célébrons aujourd'hui, n'est pas le couronnement de nos travaux, mais le renouvellement

de nos espoirs. Cette cérémonie ne signale pas la fin de nos efforts mais le début d'une ère nouvelle.

Après la cérémonie de la signature, la sous-secrétaire d'Etat, Mme Huguette Labelle, a lu le texte du document dans les deux langues officielles.

Prenant la parole à son tour, la Reine a offert ses félicitations au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux qui sont arrivés à une entente.

«Je suis heureuse et fière d'être ici aujourd'hui, non seulement pour célébrer le rapatriement de votre Constitution, mais pour fêter le Canada lui-même, son passé, son présent et son avenir», a déclaré la Reine.

La Majesté a souligné le rôle particulier que les Canadiens français ont joué dans l'édification du pays. Le Québec fut, entre autres, à la fois l'inspiration et l'agent principal de la transformation profonde de la décision des diverses communautés de célébrer plutôt que de déplorer leurs différences de langue et de culture, a dit la Reine. «Malgré l'absence regrettée du Premier ministre du Québec, il n'est que

juste d'associer les Québécoises et les Québécois à cette célébration du renouveau, car sans eux, le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui», a ajouté Sa Majesté.

«J'ai proclamé aujourd'hui cette nouvelle Constitution enfin devenue canadienne à part entière. Il ne saurait y avoir un moment plus indiqué pour vous dire, comme Reine du Canada, ma confiance inébranlable en l'avenir de ce magnifique pays», a conclu la Reine.

L'envol de quelque 400 colombes au moment où l'on entonnait l'hymne national *O Canada* a conclu la cérémonie officielle.

Des chœurs ont entonné leurs chants, tandis que l'équipe acrobatique aérienne des *Snowbirds* saluait à sa façon le début d'une ère nouvelle pour le Canada.

A l'issue de la cérémonie, la Reine s'est promenée un moment parmi la foule (certaines personnes attendaient depuis cinq heures du matin) avant de dévoiler une plaque commémorative.



● La Reine Elizabeth II s'entretenant avec le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau.